DEMOCRATIE -A L'EGYPTIENNE

M. Ahmed Talaat a animé dernièrement une conférence-débat, au centre culturel égyptien, autour du thème de l'expérience démocratique de l'Egypte.

Ce chercheur égyptien, né en 1933, a commencé son parcours politique à l'âge de 14 ans et a assumé diverses responsabilités au sein de l'opposition. Son palmarès est enrichi par huit livres en économie et en politique, sans parler des nombreux articles parus dans la presse égyptienne et arabe. Il est, aussi, membre de l'Organisation libérale des juristes africains.

Dans son récent livre, "l'autre visage de la démocratie", l'auteur ne cache pas son pessimisme, en constatant que le concept de "démocratie" a été détourné dans les pays du tiers-monde où il est devenu l'apanage de tous les tyrans. Dans sa conférence, M. Talaât devait insister d'emblée que la démocratie est un long parcours qui ne se limite ni dans le temps ni dans l'espace. Après avoir donné une série de définitions du concept et de son évolution depuis l'ère grecque, le conférencier devait apporter une précision quant à la manipula-tion de ce concept dans les pays tiers-monde "I'homme se nourrit pour vivre. Il ne vit pas pour se nourrir", devait-il préciser our répondre aux adeptes de "la démocratie du pain".

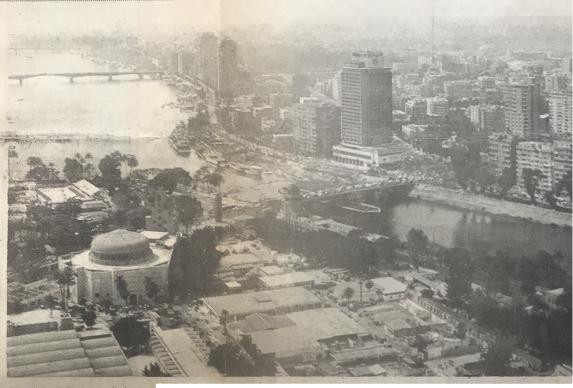
Après avoir donné un bref exposé sur l'évolution de l'Etat égyptien, il marque une halte à l'époque du règne de Mohamed Ali qui voulait être au diapason de l'évolution de l'Occident, et qui, de ce fait, a créé le premier parlement égyptien en 1866. "Il était, certes, un conseil consultatif, mais il a contribué à la création et à l'animation de la presse en Egypte. C'était le début du parcours démocratique", tenait-il à préciser.

Le protectorat britannique a stoppé la vie parlementaire et la constitution de 1882 a été abolie. A la fin de la première guerre mondiale, le mouvement national, sous la houlette de Saâd Zeghloul, revendiquait l'indépendance de l'Egypte en 1922 et la mise en place de la première constitution moderne en 1923, par le biais d'une constituate souveraine.

d'une constituante souveraine.

De 1923 à 1925, la vie partisane était caractérisée par la naissance de nouveaux partis qui exprimaient des idées contradictoires. Cependant, cette
démocratie n'a pas donné de fruits
immédiats. Ce qui créa un sentiment de déception chez l'opinion
des "officiers libres" en juillet 1952.

Le coup d'Etat de 1952 a aboli la monarchie et la constitution. Il a instauré le monopartisme, sous diverses appellations (Comité de Libération, l'Union Nationale, l'Union Socialiste Arabe). Cette expénence comportait toutes les carences du monopartisme. Il a fallu attendre la constitution de 1971 et as révision en 1975 qui a réinstaure le multipartisme. Depuis cette



date, huit partis ont vu le jour. Mais ils sont, en général, issus de l'ex-parti unique. D'autres ont relancé des partis qui existaient avant 1952. "Ce qui est à remarquer, après la réinstauration du multipartisme, c'est que le peuple ne fait pas encore confiance à la démocratie. Une grande frange de la population n'est toujours pas convaincue de l'utilité des élections. L'essentiel du travail de l'opposition égyptienne consiste en sa presse qui exprime des avis contradictoires.

Pour les prochaines élections législatives (novembre 90), le peuple s'attend à une opposition forte et efficace dans le nouveau parlement", devait dire M. Talaât, pour clore sa conférence, avant d'ouvrir le débat qui a porté notamment sur le passage du monopartisme au multipartisme, les pouvoirs d'un chef d'Etat et la protection de la constitution.

Concernant une question sur l'expérience démocratique algérienne, M. Talaât devait dire qu'elle était positive. "La comparaison entre l'ancienne et l'actuelle constitution prouve qu'il y a une évolution très positive et l'analyse des articles de presse avant et après la constitution de février 89, prouve qu'il y a aujourd'hui une liberté d'expression, base de tout système démocratique".

Azzedine BENSOUIAH 1/ "L'autre visage de la démocratie" Ahmed Talaât, Edition El Tarik Alger 1990.